



# Des avancées sur les mouillages écologiques

Quelques dizaines de bouées et coffres destinés à la grande plaisance devraient être installés l'an prochain.

**A**près deux réunions décisives organisées pendant le Cannes yachting festival, une solution semble se dégager afin d'accueillir, sur les côtes françaises la saison prochaine, le plus grand nombre de yachts au mouillage malgré la nouvelle réglementation.

Il s'agit d'expérimenter, dès l'année prochaine, la mise en place de mouillages écologiques dans des sites préservés et emblématiques du Var et des Alpes-Maritimes. Quelques dizaines de bouées et coffres seront installés entre Hyères et Villefranche, l'ambition du secteur portant sur 90 bouées. Une manière de soutenir le secteur du yachting qui génère près de 3 milliards d'euros de retombées économiques directes et indirectes et 15 000 emplois, essentiellement en région Paca.

« Je salue ces avancées à pas de géant, s'est réjoui Laurent Falaize, président de Riviera yachting network (RYN). Et je souhaite désormais qu'un futur comité de pilotage puisse permettre d'installer ces coffres au plus vite. »

## « Raccourcir les délais »

Tâche désormais aux collectivités locales et aux possibles cofinanceurs (OFB, Agence de l'eau, région et fonds d'intervention maritime) de concrétiser ces projets qui nécessitent normalement plusieurs années d'étude. C'est le cas pour la zone de mouillage et d'équipements légers (Zmel) de Pampelonne, qui devrait être active la saison prochaine. C'est le seul projet, avec Bonifacio, qui concerne la grande plaisance.

« Le ministère doit s'entente-



La filière entend accueillir plus de yachts au mouillage en 2022.

nir avec les directions départementales des territoires et de la mer concernées pour essayer de raccourcir les délais de procédure », indique Fabien Arnoux de RYN, notamment ceux concernant les études préalables comme celles des fonds marins. « Nous allons identifier les zones, les por-

teurs de projets et les financeurs dans les prochaines semaines », précise Éric Levert, directeur inter-régional de la mer Méditerranée. Pour aider les collectivités à mener à bien ces projets, la Dirm a réuni, mi-octobre, 250 élus et entreprises privées.

Feriel ALOUTI

